Le magazine des professionnels de la canne

CARO canne

N°32 avril 2014 2 €



ENGRAIS trouver la bonne formule

Notre dossier p 11 à 14

Campagne 2013 > Le bilan p 6 à 9

Actualités phytosanitaires > p 16 à 19

cahier technique L'efficacité **des engrais minéraux**



Il assure.

184 ch* de puissance maximale pour le nouvel ARION 500/600.

Le quotidien d'un tracteur n'est pas de tout repos. Il lui faut aller droit au but, relever tous les défis et travailler avec une fiabilité absolue. Tout le portrait du nouvel ARION 500/600. Confort de conduite maximal, commande intuitive et puissance convaincante ; il vous offre tout ce que vous attendez d'un tracteur. En un mot : il assure.

* Selon CCE R120

Foucque MATERIELS

CLAAS

www.foucquemateriels.re
SAINT-ANDRE | SAINT-LOUIS
Téléphone unique : 02.62.97.49.74

www.newarion.claas.com

N°32

En couverture : *Echantillon d'engrais minéraux*

sommaire

3 Editorial

4-5 ACTUALITÉS
- **Salon de l'Agriculture** Au goût de sucre de canne 4
- **Industrie** Les investissements d'inter-campagne 5
- **Usine** Nouveaux directeurs à Bois-Rouge et au Gol 5

6-10 **BILAN DE LA CAMPAGNE 2013** Un résultat décevant
- **Le climat en 2013** Une année plus sèche et plus froide 8
- **La mécanisation** de la récolte stabilisée 8
- **Nouvelles variétés** 40% des surfaces plantées en 5 ans 9
- **Rendez-vous à Bras-Panon** du 10 au 18 mai 10

11-15 **ENGRAIS**
- **Engrais sous surveillance** 11
- **Analyse de sol** Un préalable indispensable 13
- **Epandage mécanique** Quelle technique choisir ? 14
- **Fabrice Lebot** Lisier-engrais, la combinaison gagnante 15

16-19 Actualités **PHYTO**
- **Echanges sur les connaissances** des mauvaises herbes et les moyens de lutte à disposition 16
- **Les réseaux Dephy** échangent leurs expériences à Paris 17
- **Le plan Ecophyto** en images 18
- **Traitement des effluents phytosanitaires** eRcane donne l'exemple 19

20-22 ACTUALITÉS
- **L'accompagnement des planteurs** à fort potentiel de progression 20
- **Bulletin de santé du végétal** 20
- **Ver blanc** Première campagne de trempage 21
- **Du 1er avril au 15 mai** Déclaration de votre dossier PAC surface 22

23 Le monde de la canne et du sucre

Caro canne n°32 - Avril 2014

Revue de Canne Progrès éditée trois fois par an

Directeur de la publication :
Bernard Siegmund - Président de l'Artas
Coordinateur : Daniel Marion
Rédaction : Artas - Bernard Grollier - Olivier Soufflet
Conception et réalisation : HTC
Photos : J.M. Grenier - Tereos Océan Indien - eRcane - B. Caruel
Information et abonnement
Artas c/o eRcane - BP 315
40 route Gabriel Macé - 97490 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262 28 21 29 - Fax : 0262 29 05 07
Impression Print 2000 - N°ISSN 1764-657X
Tirage 4 250 exemplaires
Diffusion ARDP et Canne Progrès Prix au numéro 2 e
Ont participé à ce numéro
Chambre d'agriculture | Cirad | CTICS | eRcane
Syndicat du Sucre | Tereos Océan Indien

Le site de la filière canne-sucre
www.canne-progres.com

éditorial

Marges de progression



Après une campagne 2013 aux résultats inférieurs à la moyenne décennale, il est plus que jamais nécessaire de travailler à l'amélioration des pratiques agricoles, plutôt que de s'en remettre au ciel et d'espérer des conditions météo plus favorables.

Les pluies régulières enregistrées pendant l'intercampagne 2012-2013 ont été trompeuses. En volume cumulé, les précipitations n'ont pas reconstitué les réserves du sol, après des années successives de sécheresse. Les pertes de production ont été plus marquées dans l'Ouest, y compris dans les zones irriguées. Une meilleure maîtrise de l'irrigation aurait sans doute permis à certaines exploitations de limiter la baisse des tonnages.

Les chutes de rendement ont été parfois spectaculaires dans les Hauts de l'Ouest : elles ont été constatées sur des exploitations qui s'obstinent à cultiver la R570, alors que des variétés bien plus performantes, adaptées aux conditions particulières de cette zone, sont disponibles depuis plus de cinq ans.

Une irrigation mieux maîtrisée, ne cherchant pas à faire des économies à court terme qui se traduisent par des pertes bien plus importantes à l'heure des comptes de campagne ; un choix adapté de variété : voilà deux exemples de pistes d'une amélioration significative dont le planteur est maître. Il en existe bien d'autres.

Le cahier technique de ce numéro de Caro Canne est consacré aux engrais et à leur bonne utilisation. Une marge de progression existe également dans ce domaine pour accroître production et productivité. Les hausses de prix intervenues ces dernières années ont amené certains planteurs à se tourner vers les engrais les moins onéreux mais pas nécessairement adaptés aux besoins de la canne qui peuvent être différents d'une parcelle à l'autre. Aussi, tout en reconnaissant la difficulté du « bon conseil » en matière de fertilisation, ne rappellera-t-on jamais assez l'importance des analyses de sol et celle des plans de fumure adaptés qui en découlent ! L'efficacité d'un épandage est en effet liée tant au choix des produits, qu'au moment auquel il est effectué, moment conditionné par la nature de l'engrais et la présence d'eau, pluie ou irrigation, pour le mettre à disposition de la plante. Néanmoins, l'expérience acquise nous donne de bonnes bases. Nous savons notamment qu'un apport d'engrais fractionné se traduit, dans la majorité des cas, par de meilleurs résultats de production, et par contre qu'une fertilisation excessive, en plus de présenter un risque pour l'environnement, n'est d'aucune utilité pour la plante.

Une connaissance plus fine des besoins de la canne et du fonctionnement des engrais dans le sol devrait aider chacun à progresser ; ce présent numéro de Caro canne espère y contribuer.

Bernard Siegmund
Président de l'ARTAS

Salon de l'Agriculture

Au goût **de sucre de canne**

Comme chaque année, la filière canne-sucre n'a pas manqué de faire valoir ses atouts au 51e Salon International de l'Agriculture.



Une belle affluence, des visiteurs curieux et attentifs : La Réunion a de quoi être satisfaite du dernier Salon International de l'Agriculture qui s'est tenu du 22 février au 2 mars 2014. Comme toujours, une foule considérable a investi le parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, dans une ambiance animée et conviviale. Sans oublier la très grande médiatisation de l'événement.
Aux côtés de la Chambre d'agriculture et des autres partenaires institutionnels du stand, Conseil général et Ile de La Réunion Tourisme (IRT), le Syndicat du Sucre de La Réunion a contribué à faire valoir les atouts de la filière à travers une information promotionnelle et pédagogique sur la culture de la canne et la fabrication du sucre. Cette année, la présentation de la filière était intégrée à une projection vidéo plus générale associant des films de la Chambre d'agriculture, du Conseil général et de l'IRT, afin de montrer les différentes facettes de l'identité et de l'économie réunionnaises, et notamment son goût pour l'innovation. Le salon, c'est bien sûr l'occasion pour La Réunion de renforcer les messages qu'elle porte auprès des décideurs nationaux et européens.

Lors de l'inauguration de l'espace réunionnais qui s'est tenue au moment de la traditionnelle Journée de La Réunion, le 24 février, le Président de la Chambre d'agriculture, Jean Bernard Gonthier, son premier Vice-Président Jean Yves Minatchy et Sylvie Le Maire, Déléguée générale du Syndicat du Sucre ont successivement pris la parole pour présenter aux partenaires institutionnels, professionnels et publics venus nombreux, la richesse de l'agriculture réunionnaise et sa diversité. Ils ont, tous les trois, insisté sur le rôle déterminant et indispensable que jouent la culture de la canne, sa transformation en sucre et en co-produits pour le territoire réunionnais. Ainsi, face aux enjeux et défis futurs, L'Europe et l'Etat doivent-ils accompagner La Réunion dans une stratégie de long terme avec tous les outils nécessaires à la poursuite du développement de son agriculture, comme ils ont su le faire par le passé.



Industrie

Les investissements d'inter-campagne

Sécurité alimentaire, protection de l'environnement, sécurité des sites, amélioration de la productivité : les sucreries poursuivent en 2014 leurs programmes d'amélioration continue de l'équipement industriel à travers une série d'investissements.

A la sucrerie du Gol, le programme de mise en conformité du traitement des effluents issus du process de production se poursuit. Ce programme, débuté il y a trois ans, a vu la construction d'une nouvelle station d'épuration. Le renouvellement du système de protection contre le risque d'incendie se poursuit également. En 2013, une réserve d'eau et un local technique avec une pompe avaient été réalisés.

Cette année, la protection de la plateforme de réception des cannes donnera lieu à l'installation d'une lance monitor sur le pont roulant. Pilotée à distance, elle permettra en cas d'incendie d'attaquer le feu par le dessus. Des asperseurs à déclenchement automatique destinés à protéger la structure métallique du pont compléteront le dispositif. Sur le process de fabrication, les investissements portent principalement sur la sécurité alimentaire avec le passage en inox du réseau de tuyauterie.

Sur les centres de réception, l'investissement principal concerne Grand Bois, où l'ancien pont roulant sera remplacé par un équipement neuf d'une capacité de levage de 16 tonnes. Ce nouvel équipement va améliorer les conditions de livraison.

Pour sa part, la sucrerie de Bois-Rouge poursuit en 2014 le programme de modernisation de son équipement industriel. En matière de sécurité environnementale ou de sécurité alimentaire par exemple, le remplacement de certains équipements de fabrication par des appareils en



inox sera effectué. Par ailleurs, une nouvelle centrifugeuse viendra renforcer la capacité de l'atelier de cristallisation.
Sur les centres de réception, Bois-Rouge poursuit principalement des investissements de sécurité : sécurisation des accès, sécurité des personnels et meilleures conditions de travail.

Usines

Nouveaux directeurs pour les sucreries de Bois-Rouge et du Gol

Denis Casters succède à Gilbert Hoareau à Bois-Rouge, Philippe Boitard prend la suite de Bernard Constant au Gol : deux nouvelles compétences pour la direction industrielle de Tereos Océan Indien.



Denis Casters à Bois-Rouge.



Philippe Boitard à l'usine du Gol.

« *Deux nouveaux directeurs au sein des sucreries, une organisation ajustée, la direction industrielle démarre 2014 avec une nouvelle impulsion et toujours le même objectif d'accroître les performances, optimiser les investissements, harmoniser les certifications...* », explique Tereos Océan Indien.
Au cours de ces dernières semaines, Denis Casters a pris la direction de Bois-Rouge et Philippe Boitard celle du Gol : « *Ces deux compétences issues d'univers industriels apporteront aux équipes des expériences complémentaires* », poursuit le groupe.
Denis Casters tire son expérience du monde du BTP et de la fabrication de cartonnerie et d'emballage. Il a contribué à l'implantation et à la mise en route de lignes de production, à l'amélioration des outils de production, à la diminution des taux de panne des usines... Défenseur de la méthode 5S, visant à l'amélioration continue des tâches en entreprise, Denis Casters se positionne également comme un animateur et un pilote. « *Les compétences que j'ai pu constater sur le terrain sont de vrais atouts*, souligne-t-il. *Il me tient à cœur de mettre en place tous les outils pour être encore plus efficace et conforter le savoir-faire des équipes* ».

Successivement directeur technique, industriel, achats et supply chain, gérant d'une activité de négoce de produits et services pour l'industrie, Philippe Boitard a bâti son expérience dans l'industrie de process, en environnement international. « *Je souhaite fédérer les équipes et construire avec elles, avec méthodologie et implication, les nombreux projets d'amélioration des performances de l'usine du Gol* », explique-t-il.
Après avoir dirigé Bois-Rouge de 2010 jusqu'à la fin de la dernière campagne, Gilbert Hoareau, prend pour sa part le poste de Responsable d'études et de travaux neufs au sein de Tereos Océan Indien. Il accompagnera les équipes dans le pilotage des investissements industriels.



Un résultat qui ne reflète pas le potentiel

La forte baisse de la production de cannes en 2013 a été compensée en partie par la hausse de la richesse sur le bassin de Bois-Rouge. Le résultat final est le plus mauvais depuis 2007. Persistante dans le Sud et l'Ouest, la sécheresse a frappé cette fois également le Nord et l'Est.

Le résultat total de la campagne 2013 s'établit à 1717665 tonnes de canne. C'est 118121 tonnes de moins qu'en 2012 (-6,43%). Un résultat inférieur à la moyenne décennale (1837000 tonnes). Le plus mauvais depuis 2007 (1575513 tonnes), année où le cyclone Gamède, les pluies acides liées à l'éruption du Piton de la Fournaise et la sécheresse avaient cumulé leurs effets négatifs sur la canne.
Si la sécheresse est de nouveau la cause climatique première de la mauvaise campagne, les basses températures de l'hiver ont également réduit la croissance de la canne. Une fois de plus, l'Ouest a subi une sécheresse sévère. Mais en 2013, la pluie a également fait défaut dans le Nord et l'Est (voir l'analyse climatique de la campagne en page 8). C'est à l'usine de Bois-Rouge que la plus forte baisse de tonnage est enregistrée (-77339 tonnes), tandis que le tonnage de l'usine du Gol recule de 40782 tonnes.

Le Sud et l'Ouest à la peine

La sécheresse a continué à faire sentir ses effets dans le bassin Sud-Ouest pour la troisième année consécutive. En revanche, partiellement épargné par la sécheresse, le périmètre irrigué alimenté par le Bras de la Plaine a bien rempli son rôle. La balance des Casernes (+21066 tonnes) et dans une moindre mesure celle de Grand-Bois (+3267 tonnes), font figure d'exception dans un tableau à la baisse partout ailleurs par rapport à 2012. Ces bassins retrouvent des niveaux de production proches de leurs normales.
Les bassins du Grand Sud (Langevin et Baril) ont connu une situation climatique similaire à celle de l'Est, en particulier la longue période de froid. Le tonnage a reculé de 13000 tonnes. Mais c'est l'Ouest qui subit les effets les plus désastreux de la sécheresse avec un déficit de pluie de mars à décembre. Cette situation a été aggravée par la sous-irrigation de certaines parcelles. La balance de Tamarins, qui avait connu une bonne campagne en 2012, chute de 24401 tonnes en 2013 (-30%). Grand Pourpier 12250 tonnes (-25%) et Stella 16715 tonnes (-18%). A noter que le centre du Gol perd du tonnage pour la quatrième année consécutive.
A l'exception de Stella, toutes les balances du Sud-Sud-Ouest ont eu une richesse moins bonne qu'en 2012. Le tassement de la richesse s'observe à partir du mois d'octobre avec l'arrivée des pluies qui ont persisté dans le Sud jusqu'en décembre. Il faut noter aussi en 2013 un taux de fibre record. Finalement, la richesse en hausse compensant en partie le tonnage en baisse, la production de sucre de 2013 atteint 197661 tonnes, en recul de 5,8% par rapport à 2012.

Le Nord et l'Est au régime sec

L'autre fait marquant de la campagne 2013 est la sécheresse exceptionnelle ayant sévi dans le Nord et l'Est à partir du mois d'avril. Des températures très basses, notamment la nuit, ont également pesé sur la croissance de la canne. Les tonnages sont donc en recul sur toutes les plateformes par rapport à 2012 : baisse de 22386 tonnes à Bois-Rouge, de 12060 tonnes à Beaufonds, 14564 tonnes à Ravine Glissante, de 11989 tonnes à Pente Sassy et de 5090 tonnes à La Mare.

La richesse est en revanche excellente dans le Nord et l'Est. Les mois secs et froids ont cumulé leurs effets pour stresser la canne, générant une richesse supérieure à celle de 2012 dans ces bassins. La richesse pour l'ensemble du secteur de Bois-Rouge s'établit à 14,12. C'est le meilleur score de la décennie et, pour la première fois, Bois-Rouge fait mieux que le Gol (14,04). Ce bon résultat permet à la richesse globale de la campagne, tous bassins confondus, de finir à la hausse (14,08).





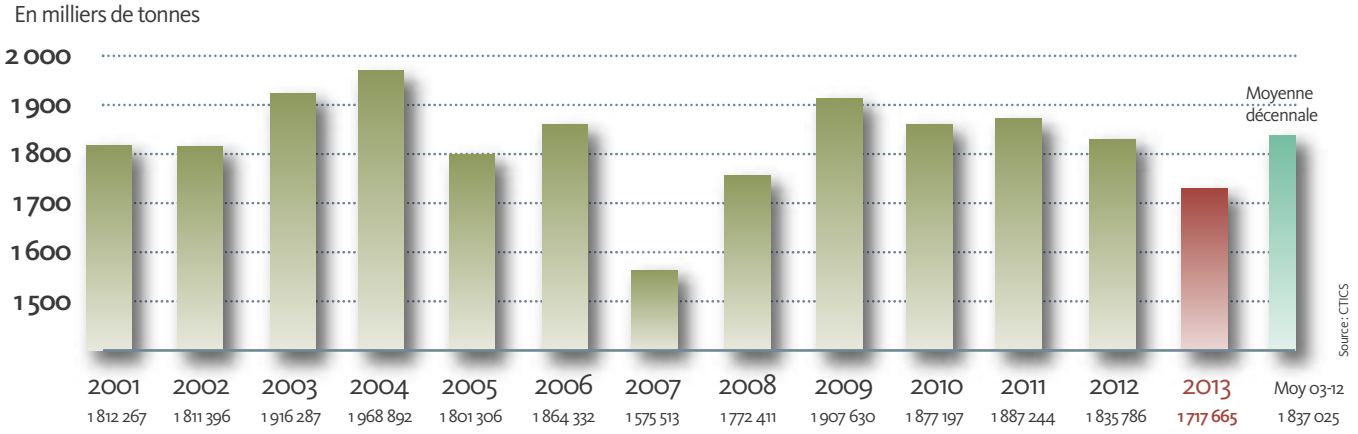
La campagne **en chiffres**

	Tonnage		Richesse	
	Moyenne 2003-2012	2013	Moyenne 2003-2012	2013
Secteur de Bois-Rouge	913 127	866 751	13,51	14,12
Secteur du Gol	923 898	850 914	14,22	14,04
Total	**1 837 025**	**1 717 665**	**13,86**	**14,08**
Est et Nord				
Ravine-Glissante	118 467	113 513	13,55	14,04
Beaufonds	229 407	241 223	14,20	14,61
Pente-Sassy	130 666	110 766	13,91	14,94
Bois-Rouge	360 997	344 541	12,86	13,53
La Mare	27 255	20 916	13,16	14,47
Sud*				
Le Gol	167 018	146 446	14,33	14,27
Casernes	253 378	248 440	14,37	14,28
Grands-Bois	176 864	175 365	14,05	13,85
Langevin/Baril	156 266	152 742	14,17	13,68
Ouest				
Grand-Pourpier	46 812	35 792	14,04	14,07
Tamarins	75 570	56 134	13,91	13,67
Stella	84 365	71 786	14,19	14,29

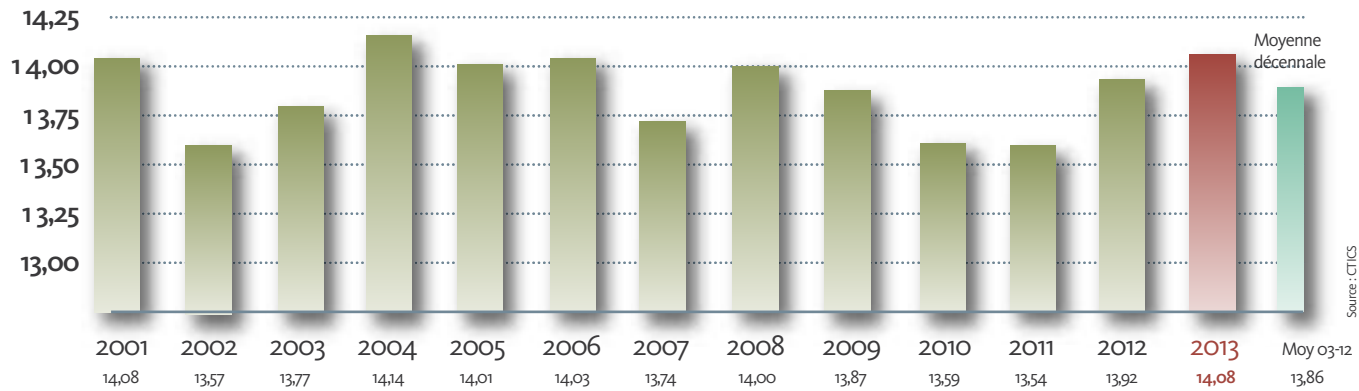
Source : CTICS

** Hors plateforme de Pierrefonds fermée en 2004*

Evolution du tonnage de canne à sucre 2001-2013



Evolution de la richesse 2001-2013



Le climat en 2013

Une année **plus sèche et plus froide**

Des températures minimales plus basses, ajoutées à l'impact de la sécheresse sur tous les bassins, expliquent le recul du tonnage mais aussi une richesse record dans le Nord et l'Est.

Après un début d'année plutôt satisfaisant avec des précipitations suffisantes et bien réparties, les pluies ont fait défaut à partir du mois d'avril dans le Nord et l'Est, un peu plus tardivement dans le Sud, entraînant une sécheresse sévère jusqu'en octobre.

Le manque d'eau, combiné à des températures minimales plus fraîches, explique le recul quasi général du tonnage sur l'île en 2013, à l'exception du périmètre irrigué du Bras de la Plaine où l'irrigation a permis de maintenir une bonne satisfaction hydrique.



Un déficit hydrique

Du fait des pluies déficitaires et d'une évapotranspiration plus forte en 2013, le déficit hydrique (manque d'eau de la plante) a été très marqué dans l'Est par rapport aux années précédentes. Il s'est creusé à partir de mai, avec une chute sévère au mois d'août et septembre. La satisfaction hydrique a retrouvé un niveau normal seulement en novembre. Dans le Sud-Ouest, elle a été variable mais généralement meilleure qu'en 2012, notamment grâce aux pluies du dernier trimestre.

Les températures minimales

Dans l'Est, les températures minimales ont été les plus faibles de ces cinq dernières années, avec au cœur de la période fraîche - juin, juillet, août - une différence de plus d'un degré par rapport à 2012. Dans l'Ouest, les températures minimales ont été plus élevées qu'en 2012. Dans le Sud, la baisse des températures minimales a été moins accentuée et plus courte que dans le Nord et l'Est. Ces températures ont eu pour conséquence un ralentissement de la croissance des cannes.

Des conditions favorables à la richesse

Si les températures fraîches sont défavorables à la production de canne, elles ont favorisé la teneur en saccharose dans le Nord et l'Est. Ces deux bassins ont enregistré des richesses record sous l'effet de la sécheresse et de la baisse générale des températures minimales. La richesse s'est maintenue dans l'Ouest. Elle a baissé légèrement dans le Sud-Ouest du fait d'une satisfaction hydrique plus favorable qu'en 2012.

La mécanisation de la récolte **stabilisée**

Après plusieurs années de progression, la mécanisation de la récolte (cannes tronçonnées et cannes longues) s'est stabilisée à 25,2 % des tonnages livrés.



Après avoir progressé de 1% par an ces dernières années, en 2013 les cannes tronçonnées ont représenté 19,4 % des tonnages livrés (19,1 % en 2012). Les cannes longues des coupeuses pays, en forte progression depuis 2009, ont représenté 5,8 % des livraisons (6,5 % en 2012). Le tonnage de cannes coupées mécaniquement accuse le coup des résultats décevants de la campagne.

Dans le Nord et l'Est, les taux s'établissent à 29,6 % de cannes tronçonnées et 6,8 % de cannes longues machine, soit sensiblement les mêmes pourcentages que l'année précédente mais avec des tonnages moindres.

Seuls les centres de Bois-Rouge et de Beaufonds ont réceptionné de la canne tronçonnée tandis que la canne longue machine a été livrée sur l'ensemble des plateformes de Ravine Glissante à La Mare.

Dans le Sud et l'Ouest, les cannes tronçonnées sont habituellement reçues au Gol, à Casernes et dans une moindre mesure à Tamarins. Les taux de récolte mécanique, 8,8 % de cannes tronçonnées et 4,6 % de cannes longues machine, sont en léger recul.

Pour l'ensemble de l'île, la progression du tonnage de cannes longues machine prévue ne s'est pas confirmée. Cette projection était fondée sur l'évolution du parc de coupeuses pays observée ces trois dernières années : 58 en 2010, 97 en 2011 et 143 en 2012, soit environ 40 machines de plus à chaque campagne. En 2013, 168 machines étaient détenues par les planteurs, soit 25 de plus qu'en 2012. La dynamique d'acquisition des coupeuses pays s'est donc ralentie en 2013 et au vu des tonnages livrés (moins de 100 000 tonnes), il semble que toutes les machines n'aient pas été utilisées. Peut-être une conséquence de plus de la mauvaise récolte ? Par ailleurs, si le problème de l'étêteage mécanique n'a toujours pas trouvé de solutions technique et économique viable, les discussions entre industriels et planteurs et les visites effectuées sur le terrain en cours de campagne ont souvent aidé à trouver des compromis en matière de qualité minimum à fournir compte-tenu des difficultés plus ou moins grandes rencontrées sur les chantiers de récolte.

Nouvelles variétés

40 % des surfaces plantées en 5 ans

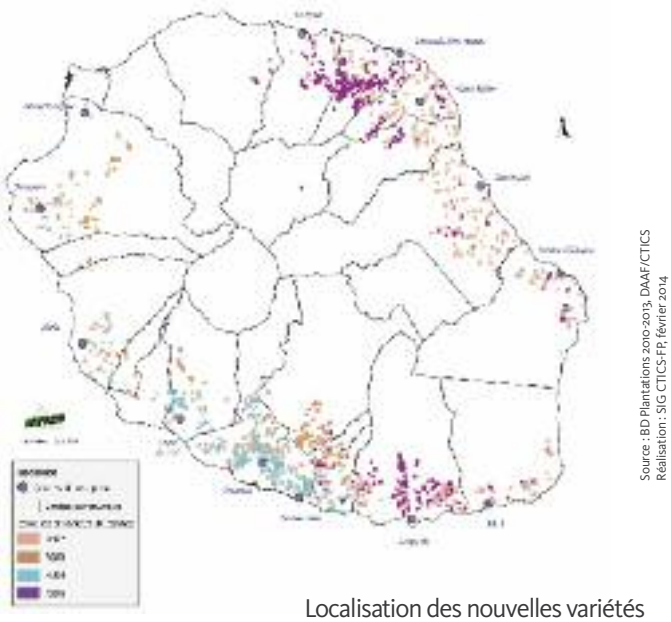
Les données du CTICS montrent que les recommandations variétales propres à chaque zone sont globalement bien suivies. Le déploiement des nouvelles variétés est toutefois freiné par un faible taux de plantation en général.

En cinq ans, les nouvelles variétés ont peu à peu élargi le choix variétal, proposant un matériel végétal plus adapté à leur zone de culture. Etablis à partir des données recueillies par le CTICS, les tableaux et la carte ci-contre fournissent un premier état des lieux de la distribution des nouvelles variétés pour chacune des six grandes zones de cultures.

Premier constat : les préconisations des techniciens en conseil variétal ont été bien reçues. Les nouvelles variétés ont été adoptées par les planteurs conformément aux recommandations. L'implantation de R585 dans les hauts de l'Est et le grand Sud est remarquable. Il en est de même pour R582 sur l'ensemble du littoral Est et en zone irriguée, R584 dans les zones irriguées Sud et Ouest, R583 dans les zones d'altitude sèches.

Deuxième constat : les nouvelles variétés sont encore en période d'évaluation par les planteurs qui les ont essayées. Ainsi la satisfaction des planteurs de l'Est (littoral et Hauts) pour R585 est manifeste. En zone d'altitude sèche, R583 a connu aussi un beau succès pendant trois années, avant de connaître une stagnation en 2012-2013. De même, dans le grand Sud et dans les zones irriguées Sud et Ouest, R582 est montée en puissance puis les planteurs ont marqué ensuite un temps d'attente, sans doute pour évaluer les résultats obtenus.

Troisième constat : l'existence de deux « zones grises », où les nouvelles variétés sont absentes des plantations pour des raisons qui restent à déterminer :
- l'une dans les Hauts de Saint-Benoît où R585, bien que préconisée, n'est pas plantée alors qu'elle est plus répandue dans les Hauts du Nord et de l'Est,
- la seconde se situe dans l'Ouest en moyenne altitude, à cheval entre le haut du périmètre irrigué et le bas de la zone d'altitude sèche (en dessous de 600 m). Sur cette couronne de terres intermédiaires, R570 reste la principale variété plantée.



Localisation des nouvelles variétés plantées entre 2010 et 2013

Le développement des nouvelles variétés, même s'il représente 40 % des nouvelles plantations, est à relativiser dans le contexte difficile des trois dernières campagnes où toutes variétés confondues, les surfaces plantées annuellement n'ont été en moyenne que de 1400 à 1600 hectares, nettement en deçà d'un taux de plantation optimal.

R583 mieux adaptée que R570

Dans deux essais plantés en septembre 2011 dans le Sud, à 700 m d'altitude, en moyenne sur deux années de récolte, R583 a produit 70 % de canne de plus que R570, avec une richesse plus basse de 16 %, mais en dégageant un excédent de marge de plus de 2 000 €/ha/an.

	Littoral Est		Hauts de l'Est		Zones irriguées Sud et Ouest		Zones d'altitude sèche		Zones de moyenne altitude du Sud-Ouest		Grand Sud	
	en ha	%	*en ha*	%	*en ha*	%	*en ha*	%	*en ha*	%	*en ha*	%
R570	146	6,5	138	16,9	461	32,0	121	22,9	140	50,4	216	53,7
R575	2	0,1	1	0,1	28	1,9	3	0,6	3	1,2	1	0,2
R577	0	0,0	0	0,0	31	2,1	223	42,4	61	21,8	4	1,1
R579	1 406	63,0	319	39,0	387	26,8	9	1,7	11	3,8	5	1,2
R581	0	0,0	0	0,0	3	0,2	8	1,6	6	2,0	0	0,1
R582	464	20,8	171	20,9	288	19,9	7	1,4	18	6,4	93	23,1
R583	0	0,0	0	0,0	6	0,4	150	28,6	30	10,6	15	3,6
R584	2	0,1	3	0,4	237	16,4	4	0,8	7	2,5	5	1,2
R585	210	9,4	186	22,7	2	0,1	0	0,1	3	1,1	63	15,8

Plantations 2009-2013 par variété et par zone

Rendez-vous à Bras-Panon du 10 au 18 mai

La 38ème édition de la foire agricole accordera une place de choix à la filière canne-sucre, à laquelle la journée du lundi 12 mai est consacrée. Voici les principaux rendez-vous.

La foire sera inaugurée le samedi 10 mai et accueillera le lundi 12 sa traditionnelle «journée canne» et son concours de coupeurs. Les candidats manieront le sabre dans un champ jouxtant le champ de foire à partir de 9h00 et recevront leurs récompenses à midi sur le podium central. Un film documentaire sur les métiers de la filière canne-sucre sera projeté à 10h00 sous le hall couvert, devant le podium, suivi d'une rencontre entre jeunes et retraités agricoles sur le même thème.

A l'occasion de cette journée «canne», le stand de la Chambre d'agriculture accueillera des représentants de Pôle Emploi afin de d'informer sur les formules d'embauche des travailleurs agricoles. Le même jour, une démonstration de machinisme agricole sera organisée à proximité du champ de foire. Pendant toute la durée de la manifestation, les stands de la Chambre d'agriculture et du Syndicat du Sucre accueilleront le public. Sur celui du Syndicat du Sucre, animations culinaires seront proposées, ainsi que la dégustation de divers produits.

Le stand de COROI délivrera des informations sur les bonnes pratiques agricoles en matière de traitements phytosanitaires, la récupération des fonds de cuve de produits herbicides, et l'identification des zones à risque.

D'autre part, le vendredi 16 mai, de 10h00 à 16h00, et le samedi 17 mai, de 9h00 à 15h30, une initiation à la conduite de tracteur sera proposée par Groupama.

Conférences
(salle Raymond-Barre)

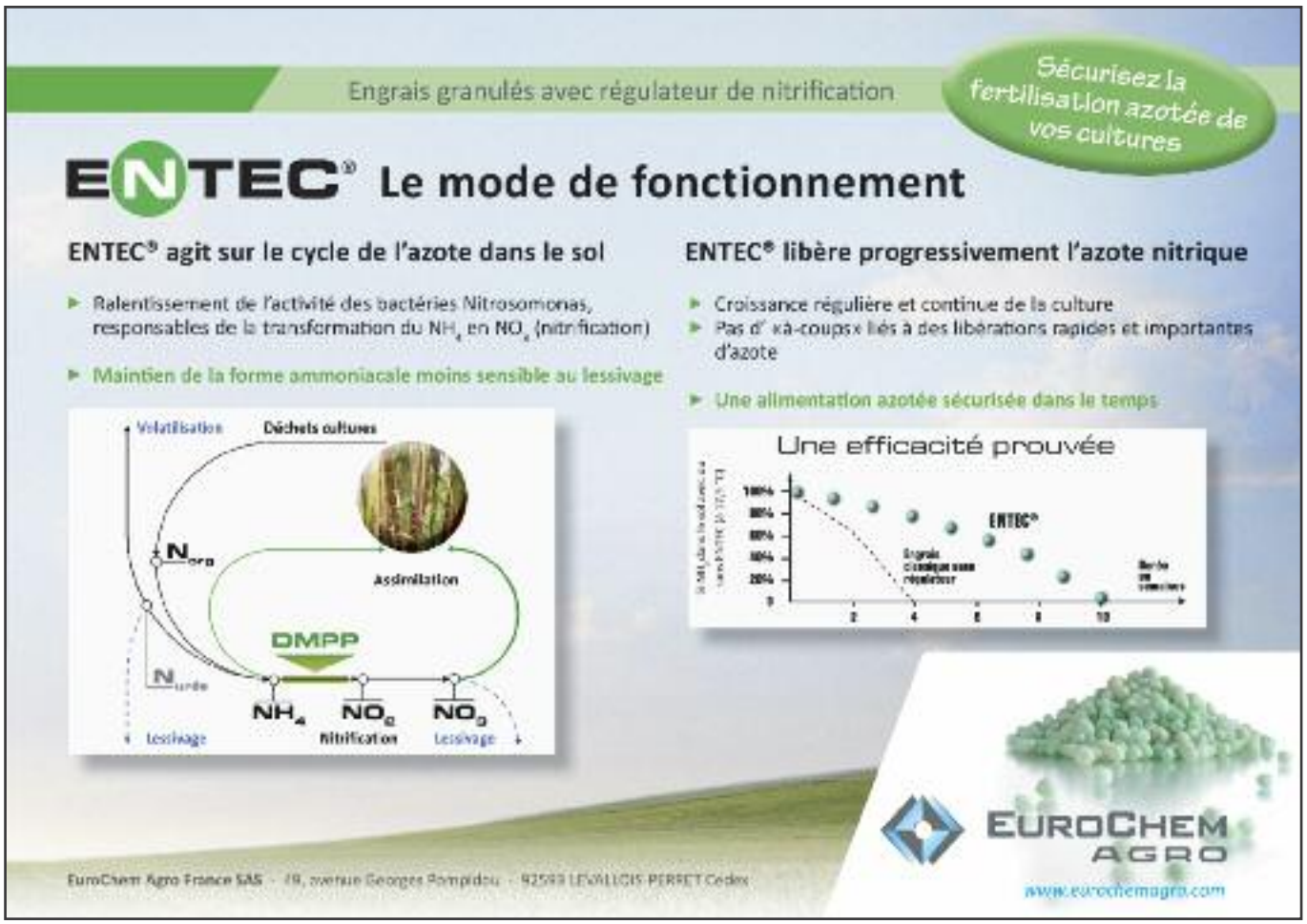
• Mardi 13 mai, 10h00
Conférence sur les bonnes pratiques alimentaires, information sur les différents labels et mentions valorisantes.

• Mercredi 14 mai, 10h00
Conférence sur la place de la femme dans l'agriculture réunionnaise.

• Jeudi 15 mai, 10h00
Conférence sur la production d'énergie renouvelable en milieu agricole animée par la SPL Energies Réunion (ex ARER).

• Jeudi 15 mai, 14h30
Conférence sur l'agriculture bio.

• Samedi 17 mai, 10h00
Conférence sur l'état des lieux de la ressource mellifère.





Engrais sous surveillance

Depuis deux ans, les sources d'approvisionnement des importateurs d'engrais se sont diversifiées. De nouveaux produits sont apparus sur le marché : comment s'assurer de leur qualité ?

Le marché des engrais à La Réunion a connu un bouleversement ces dernières années. L'usine SIER du Port a fermé ses portes et des importateurs directs sont apparus dans le paysage commercial. De nouveaux produits, fabriqués en Asie alors que les fournisseurs traditionnels étaient jusqu'alors européens, sont vendus dans l'île. Ils répondent aux normes exigées pour leur entrée sur le territoire communautaire qu'est La Réunion. D'un coût avantageux, ils semblent avoir donné satisfaction à leurs utilisateurs. Quelques problèmes ont toutefois été signalés, en 2012 et début 2013. Le laboratoire du Cirad, à Sainte-Clotilde, a été sollicité par les professionnels de la filière, importateurs, planteurs et industriels, pour analyser des produits considérés comme suspects.



« *Même si ce type d'analyses n'est pas notre vocation, nous pouvons le faire en cas de doute important*, explique Patrick Légier, responsable du laboratoire. *Nous en avons réalisé une quinzaine et, effectivement découvert des produits dont la composition ne correspondait pas à la formule annoncée. Dans l'un d'entre eux, par exemple, nous n'avons trouvé aucune trace de potasse, alors qu'il était censé en contenir* ».

La vigilance reste toutefois de mise. « *Certaines formes d'engrais azotés, issus de la pétrochimie, peuvent être difficilement assimilables par le sol*, poursuit Patrick Légier. *Il faut aussi se méfier des produits dont le coût est anormalement bas. Les cours mondiaux des engrais sont connus. Aujourd'hui, un phosphore vendu à bas prix est forcément suspect !* ».



Si les analyses réalisées par le Cirad peuvent confirmer ou lever des doutes, elles n'ont pas pour autant valeur juridique pour engager des poursuites. Pour cela, un laboratoire accrédité, il n'en existe pas à La Réunion, doit procéder à des analyses plus formalisées. Les services de la répression des fraudes ne peuvent pour leur part intervenir que sur plainte ou sur demande de la DAAF.

« *Un importateur n'est pas tenu de contrôler la qualité de ses produits dès lors qu'ils sont conformes au règlement CE ou à la norme NFU 42001*, précise Patrick Tiberghien, directeur de Terre-Tech, un des opérateurs du secteur. *La norme NFU est particulièrement stricte, à la fois sur la composition des engrais et la méthodologie des contrôles, qui sont à la charge de celui qui met ces produits sur le marché* ».

Ces garde-fous n'ont pas empêché quelques dérapages. Pour éviter qu'ils ne se reproduisent, les planteurs sont invités à redoubler d'attention sur la composition des engrais qui leur sont proposés, et sur l'efficacité de leurs formes respectives (voir Cahier Technique).

Mentions **obligatoires**

L'étiquetage des engrais est soumis à une stricte réglementation. Les indications obligatoires et facultatives précisées dans la norme française pour les « Engrais NFU... » ou par le règlement européen pour les « Engrais CE » doivent être écrites en français.

De brèves indications concernant les conditions d'emploi, les précautions au stockage et lors de la manutention peuvent également figurer sur la sacherie, ou précisées dans les fiches techniques mises à disposition des utilisateurs.

Le marquage doit figurer soit directement sur une face de l'emballage, soit sur une étiquette collée ou attachée par le système de fermeture. Sur les big-bags, le marquage peut éventuellement figurer sur les documents d'accompagnement joints à la livraison du produit. Pour le vrac, le marquage complet doit obligatoirement figurer sur au moins l'un des documents qui accompagnent la livraison : bon de commande ou bon de livraison.

Le responsable de la mise sur le marché porte la responsabilité du marquage et de la conformité du produit en cas de contrôle. Son nom (ou sa raison sociale) ainsi que son adresse en France doivent obligatoirement figurer au bas du marquage.

Un importateur, un emballeur travaillant pour son propre compte, ou toute personne modifiant les caractéristiques d'un engrais est considéré comme le responsable de la mise en marché en France.

Source : site Internet de l'Union des Industries de la Fertilisation, www.unifa.fr



Epandre de l'engrais sans analyse de sol préalable est une pratique risquée. Elle peut conduire à apporter à la canne des éléments nutritifs en excès – donc à une dépense inutile – ou en quantité trop faible pour répondre à ses besoins – donc une perte de production.

Analyse de sol

Un préalable **indispensable**

« *Conseiller une formule d'engrais par grande zone géographique n'a pas de sens,* rappelle Patrick Légier, responsable du laboratoire d'analyses de sols et de plantes au Cirad. *Même si les sols réunionnais sont désormais bien connus, l'action de l'homme a énormément d'effets sur la composition chimique du sol de chaque parcelle et une analyse est indispensable pour apporter un conseil personnalisé, en fonction du rendement visé* ».

Une analyse conseil

Cette mission est confiée au Cirad depuis une trentaine d'années et les analyses de sol sont devenues obligatoires pour prétendre à une aide à la plantation. Mais au-delà de cette obligation, une analyse peut être sollicitée à tout moment par un planteur. Il est même recommandé de renouveler l'opération tous les cinq à sept ans sur une même parcelle, pour suivre l'évolution de sa composition chimique et adapter sa fertilisation en conséquence.

Sur le bulletin d'analyse remis au planteur (page VII du Cahier Technique), les résultats obtenus en laboratoire sont accompagnés d'une interprétation et du plan de fumure conseillé, intégrant les amendements nécessaires pour rétablir l'équilibre du sol.

Le Cirad commente également les objectifs de rendement annoncés par le planteur et lui signale si ses ambitions sont trop élevées, ou au contraire si elles peuvent être revues à la hausse, en fonction du potentiel de son terrain.



Les analyses de sol révèlent souvent la nécessité d'effectuer des amendements.

Les recommandations de formules NPK, et parfois celles d'autres éléments, sont déclinées distinctement sur cannes vierges et sur chacune des six repousses suivantes.

Des conseils qui peuvent évoluer

L'expérience accumulée par le laboratoire permet un conseil de fertilisation précis et automatisé. Toutefois, des données considérées jusqu'à présent comme des bases fiables sont susceptibles d'évoluer en même temps que les pratiques agricoles. Ainsi, le développement des apports d'éléments organiques amène Patrick Légier à s'interroger : « *Les arrière-effets des matières organiques ne sont pas encore connus*, explique-t-il. *Sur combien de cycles un apport a-t-il de l'effet ? Des études seront très prochainement engagées pour y répondre* ».

Les six sols réunionnais

Les sols réunionnais ont pour caractéristique commune d'être peu profonds, très poreux et majoritairement acides, nécessitant des amendements chaulants pour compenser cette acidité.

Les résultats des études scientifiques ont abouti à répartir les sols sur lesquels la canne est cultivée à La Réunion en six grandes catégories :

- Est, Sud, Hauts de l'Ouest : andosols ;
- zones humides de l'Est : andosols perhydratés (contenant beaucoup d'eau). Avec les andosols, ils recouvrent plus de la moitié des surfaces cultivées en canne. Ces sols se sont formés sur des cendres volcaniques récentes. Ils présentent des teneurs élevées en matières organiques ;
- zones basses de l'Ouest : sols bruns, issus de coulées volcaniques anciennes et situés dans des zones moins humides que les andosols ;
- zones de moyenne altitude de l'Ouest : sols bruns andiques. Intermédiaires entre l'andosol et le sol brun (anciens andosols évoluant lentement vers des sols bruns) ;
- Nord-Est : sols ferralitiques. Caractéristiques des « terres franches », ce sont les sols les plus anciens de l'île ;
- zones sèches littorales de l'Ouest (Savanna) : sols vertiques. Cas très particulier, couvrant seulement 0,4 % des surfaces cultivées.

La localisation d'une exploitation sur l'un ou l'autre de ces types de sols est une donnée importante au moment du conseil en fertilisation. « *A résultat d'analyse équivalent, les quantités d'éléments nutritifs recommandés ne seront pas les mêmes, d'une catégorie à l'autre* », souligne Patrick Légier.

De plus en plus pratiqué, l'épandage mécanique des engrais utilise plusieurs techniques. Epandeur pendulaire, à disques, à vis : lequel choisir ?

Epandage mécanique

Quelle technique **choisir ?**



L'épandeur à vis (ici, vis sortie de son cylindre) permet une application plus précise de l'engrais.

Quand la configuration du terrain le permet, l'épandage mécanique de l'engrais apporte un substantiel gain de temps. Il existe des épandeurs pour toutes les tailles d'exploitation et les ventes progressent chaque année. Mais le matériel connaît aussi des évolutions. Aussi, avant d'investir, vaut-il mieux connaître les caractéristiques de chaque « famille » d'épandeur... sans oublier la règle de base : une fertilisation efficace commence par un étalonnage et un réglage précis de la machine.

L'épandeur pendulaire

Sur ce type d'appareil, la prise de force du tracteur fait osciller latéralement un tube placé sous la trémie, au fond de laquelle des ouvertures réglables dosent les engrais. L'épandeur pendulaire peut être utilisé pour un épandage en nappe, sur une largeur de 9 à 15 mètres, ou en localisé sur le rang, en enlevant le tube. Principal avantage de ce matériel : son coût raisonnable.

L'épandeur à disque(s)

Cette technique utilise la force centrifuge pour projeter les granulés tombant de la trémie sur un ou deux disques en rotation rapide. L'angle de fixation des pales sur les disques détermine la largeur de l'épandage.

« *Ce système à disques est de plus en plus courant*, constate Daniel Lacaille, directeur de Foucque Matériels. *Il tend à supplanter les épandeurs pendulaires, sans doute parce qu'il permet de couvrir une dizaine de menées en un seul passage. De plus, des petits matériels, à disque unique, sont proposés à partir de 1 500 euros, ce qui les rend très accessibles aux petites exploitations* ».

L'épandeur à vis

Plus onéreux mais répondant aux besoins des grandes exploitations en raison de la capacité importante de leur trémie, les épandeurs à vis permettent une application plus précise de l'engrais, sur le rang. Leur principe consiste à faire descendre les granulés de la trémie vers un cylindre horizontal dans lequel tourne une vis sans fin. Ce cylindre est percé de trous dans sa partie inférieure, chacun correspondant à un rang. La fertilisation avec ce type d'appareil prend du temps, en raison du petit nombre de rangs qu'il peut traiter simultanément. Son utilisation est donc plutôt conseillée sur les longues menées.

Il y a quelques années, Bertrand Caruel, qui exploite 150 hectares à Sainte-Suzanne, a demandé à un constructeur métropolitain d'adapter à la canne à sucre un matériel à épandre la chaux. La vis est entraînée par un moteur hydraulique et le nombre de trous, sous le cylindre, à été limité à trois, correspondant à l'écartement des rangs de canne.

Huit machines de ce type sont actuellement en service à La Réunion, sur de grandes exploitations. « *Leur intérêt réside dans la simplicité du dosage*, explique Bertrand Caruel : *il suffit de tourner la molette du moteur hydraulique pour augmenter la vitesse de rotation de la vis, donc la quantité d'engrais apportée au sol, et d'actionner un simple levier en cabine pour stopper la distribution de l'engrais, alors que sur les épandeurs classiques il faut modifier l'ouverture des trappes* ».

Enfin, des appareils de régulation peuvent être connectés à différents types d'épandeurs pour doser l'engrais libéré en fonction de la vitesse du tracteur.

Dans toutes les configurations, l'épandage mécanique exige un engrais de qualité. S'il est poussiéreux ou pâteux à cause de l'humidité - défauts que peut tolérer une application à la main - la machine fonctionnera mal et l'efficacité de la fertilisation s'en ressentira (bourrage, mauvaise répartition, mauvais dosage).

Stockage des engrais

Sur l'exploitation, les sacs d'engrais doivent être stockés dans de bonnes conditions, à l'abri de la pluie et des infiltrations. Un stockage trop long est déconseillé afin de réduire tout risque de prise d'humidité. De plus, les big bags ne seront pas empilés les uns sur les autres car, trop tassés, les granulés risquent de s'écraser ou de s'agglomérer.

Précautions **de nettoyage**

Chacun l'a constaté : les engrais sont corrosifs et attaquent le métal. Pour cette raison, le matériel s'use et doit être remplacé régulièrement. Afin de prolonger sa durée de vie, un nettoyage à l'eau, après chaque utilisation, est vivement conseillé. Mais pas n'importe comment. « Il est déconseillé d'utiliser un appareil à pression, explique Daniel Lacaille, car la pression peut faire sauter la peinture et faire pénétrer l'engrais dans la tôle ».

Attention : en cas d'épandage mécanique par grand vent – ce qui, de toute façon, nuit grandement à l'efficacité de l'opération – les poussières d'engrais peuvent aussi retomber sur le tracteur, lequel nécessitera ensuite un nettoyage attentif.

La plus mauvaise pratique consiste à laisser de l'engrais dans la trémie de l'épandeur : son action corrosive n'en sera que plus rapide.

A La Caroline (Bras-Panon), Fabrice Lebot utilise une partie du lisier produit par son élevage porcin pour fertiliser ses 12 hectares de canne. La combinaison engrais organique-engrais minéraux lui donne toute satisfaction.

Fabrice Lebot

Lisier-engrais, la combinaison gagnante



Porcs et canne à sucre font très bon ménage sur l'exploitation de Fabrice Lebot, à La Caroline. Le planteur-éleveur, après une première expérience de technicien dans l'agro-alimentaire, s'y est établi en 2000, pour reprendre des terres familiales jusqu'alors cultivées par un colon. A La Caroline, ses champs de canne s'étendent sur une douzaine d'hectares, d'un seul tenant. Le bâtiment d'élevage a été construit au milieu de l'exploitation. « *La réglementation est draconienne*, souligne Fabrice. *Une distance de sécurité par rapport aux rivières doit être respectée, l'étanchéité des fosses à lisier, placées sous le bâtiment, est vérifiée par les services vétérinaires et l'on doit disposer de quatre mois de capacité de stockage* ».

Cette localisation de la porcherie facilite l'utilisation du lisier de porc dans le plan de fumure de l'exploitation. Comme tout éleveur porcin, Fabrice Lebot est tenu de respecter un plan d'épandage qui garantit le recyclage des déjections porcines sans risque de pollution des sols. « *J'utilise une partie du lisier sur mes propres parcelles et le reste sur les terres de quatre propriétaires voisins*, poursuit-il. *J'ai fait un stage à la Chambre d'agriculture pour me perfectionner. Le lisier produit par les porcs à l'engraissement étant plus épais que celui des truies en maternité, j'homogénéise les deux, pour obtenir un liquide fluide, plus facile à épandre. Au début, j'apportais le lisier en deux passages. Mais ici, la terre est très grasse et l'accès au champ devient difficile quand il pleut, avec du matériel lourd. J'ai donc opté pour un épandage en une seule fois, avec ma cuve de 6 500 litres* ».

Les effluents épandus plein champ doivent respecter un strict cahier des charges, pour prévenir tout risque de pollution. Le lisier est analysé et pour chaque parcelle le planteur sait quel volume maximal il peut apporter. Il le note sur son carnet de culture, tout comme les conditions météo au moment de l'épandage. Le lisier, bien que riche en azote, ne suffit pas à la canne. Fabrice Lebot s'est fixé l'objectif de produire 100 tonnes à l'hectare. Pour l'atteindre, il a fait ses calculs, accompagné par Jérôme Rigal, technicien de Tereos Océan Indien.

Les quantités apportées ne sont pas les mêmes d'une parcelle à l'autre. Elles sont soigneusement reportées dans son carnet pour chacune des parcelles. « *Je paille mes champs puis j'apporte le lisier en premier*, explique-t-il. *Dès lors, les herbes poussent vite, je fais donc mon traitement herbicide. Pour l'engrais, j'ai vite compris que j'avais intérêt à fractionner. Ici, à Bras-Panon, il peut y avoir un grand soleil le matin et une pluie diluvienne le soir ! Pendant longtemps, j'ai travaillé avec du 18-7-30. J'utilise un épandeur à disque porté par un petit tracteur, en mettant d'abord la moitié, puis l'autre deux à quatre semaines plus tard. Par la suite, j'ai souvent besoin de faire un passage d'azote à 26 %, encore à la main, pour rattraper les cannes qui ont mal poussé. Quand la canne est coupée, le chronomètre est enclenché. Je veille à tenir ce calendrier : paillage, lisier, désherbage, engrais* ».

Fin 2012, le planteur de la Caroline a testé une autre formule d'engrais, le 12-6-20, après avoir constaté les bons résultats obtenus par ses voisins qui l'utilisaient. « *Malgré mon retard d'épandage, j'ai donc mis à la main avec mon employé, et en 2013, j'ai battu mon record de tonnage ! Cette formule est un peu plus chère que le 18-7-30, mais pour avoir de la canne il ne faut pas hésiter à investir. On s'y retrouve !* ».

Fabrice Lebot fait de substantielles économies sur ses achats d'engrais en utilisant son lisier et il s'en félicite. Mais il est surtout convaincu que le plus important est d'apporter à la canne la bonne quantité de nourriture dont elle a besoin, au bon moment. « *La canne, c'est comme un bébé*, dit-il. *S'il faut 90 ml de lait au bébé, on ne va pas lui en faire ingurgiter 150 !* »

La malherbologie a fait le point de ses avancées au cours de la 22e conférence du Columa, les « Journées internationales de lutte contre les mauvaises herbes », qui s'est tenue les 10, 11 et 12 décembre à Dijon. eRcane et le Cirad étaient présents.

Echanges sur les connaissances des mauvaises herbes **et les moyens de lutte à disposition**

Les dernières avancées sur la connaissance des flores et de leur gestion ont été présentées au dernier Columa. Les 114 interventions (communications et posters) se sont réparties en dix sessions : nuisibilité, flore, grandes cultures, cultures tropicales et méditerranéennes, résistances, transferts vers le milieu, témoignages d'agriculteurs, systèmes de culture, méthodes alternatives, nouveaux produits.

Les méthodes de gestion de l'enherbement avec des plantes de couverture en jachère et des plantes intercalaires, ont été au cœur des présentations scientifiques et techniques. Elles trouvent écho à La Réunion où des expérimentations sont en cours dans ce domaine (voir Caro Canne n° 31). Tout ce qui se fait en métropole n'est pas systématiquement transposable en l'état à La Réunion.
Cependant l'intérêt de ces rencontres provient du partage d'expériences que chacun peut éventuellement adapter à son contexte.
Parmi les sujets abordés :

- les systèmes de production en agriculture de conservation (ensemble de techniques culturales destinées à maintenir et améliorer le potentiel agronomique des sols, tout en conservant une production régulière et performante sur les plans technique et économique) ont montré de bons résultats ;
- la conduite de vigne sans herbicide ;
- l'impact de la fataque duvet sur le maïs ou comment mieux la maîtriser aux Antilles ;
- l'étude du transfert de produits phytosanitaires à l'échelle d'un bassin versant ;
- R-sim un outil d'évaluation des pratiques vis-à-vis de l'apparition de résistances.

A signaler qu'au cours d'une session spéciale consacrée aux problématiques d'enherbement des cultures tropicales, les scientifiques de La Réunion ont fait part des résultats de leurs travaux
Les posters présentés lors de ce Columa sont accessibles sur internet : http://www.afpp.net/apps/accueil/autodefault.asp?d=5121

Dérogation demandée pour **l'Asulox**

Retiré du marché fin 2012, l'Asulox fera l'objet d'une dérogation d'utilisation de 120 jours lors de la campagne 2014. Cette décision de la DGAL fait suite à une démarche conjointe des trois DOM, Guadeloupe, Martinique et La Réunion. Le prochain numéro de Caro canne précisera la période effective d'utilisation possible de cet anti-graminée.

Lycée agricole de Saint-Paul

Journée **« Produire autrement »**

Organisée par l'exploitation agricole de l'EPLEFPA* de Saint-Paul, la journée «Produire autrement» du 21 novembre au lycée agricole, se proposait de contribuer à sensibiliser le milieu professionnel, en particulier les jeunes en formation agricole et ceux qui sont en passe de s'installer, aux enjeux de la réduction de la consommation de produits phytosanitaires.



Les jeunes étaient l'un des publics privilégiés de cette journée de sensibilisation.

Financée dans le cadre d'Ecophyto, cette journée d'information a réuni tous les partenaires concernés par ces enjeux. Elle a fait un tour d'horizon complet sur les techniques de production économes en intrants. Exposition, conférences, démonstrations et visite de parcelles étaient au menu d'un programme particulièrement riche en informations, débats et rencontres. Tous les aspects environnementaux, économiques, techniques, du problème posé par l'usage des produits phytosanitaires dans l'agriculture, tous secteurs confondus, ont été évoqués au cours des trois ateliers entre lesquels les interventions se sont réparties.

Les exposés sur la qualité de l'eau à La Réunion, le plan Ecophyto, les réseaux Dephy Ferme et Expé, les recherches sur les méthodes alternatives, ont donné une vue globale du dispositif mis en place pour inciter les agriculteurs à mieux et moins utiliser les produits phytosanitaires contre les bio-agresseurs. D'autres sujets relatifs à l'agriculture raisonnée et responsable ont été abordés : la fertilisation organique, le dispositif MAE et le système de management environnemental ISO 14001 dans l'agriculture, différentes facettes d'une manière de produire autrement, respectueuses de l'environnement tout en restant efficaces.

Rappelons par ailleurs que le CFPPA de Saint-Paul (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) est l'un des quatre organismes agréés pour préparer les agriculteurs au Certiphyto.

** Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.*

Réuni en séminaires, l'ensemble des animateurs des réseaux Dephy se sont retrouvés à Paris fin novembre pour faire le point sur leurs initiatives, leurs résultats et partager leurs expériences.

Les Réseaux Dephy **échangent leurs expériences à Paris**

Dans le cadre du projet Ecophyto visant à faire baisser l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture, des réseaux d'acquisition de références, de démonstrations et d'expérimentation sur les systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires ont été mis en place dans toute la France. Ces réseaux appelés Dephy s'appuient sur un ensemble d'exploitations agricoles (dispositif Ferme) et sur un réseau de sites expérimentaux (dispositif Expé). Leurs animateurs étaient réunis au mois de novembre à Paris. En complément des rencontres nationales, les acteurs domiens ont abordé les problèmes spécifiques des agricultures tropicales lors de trois journées qui leur étaient consacrées. Les animateurs des réseaux Dephy Ferme des Antilles et de La Réunion ont ainsi confronté leurs pratiques, notamment en termes de conseil, de suivi techniques et de transmission des connaissances acquises, tandis que les réseaux Dephy Expé ont partagé les premiers résultats de leurs expérimentations relatives à des réductions de l'indice de fréquence de traitement herbicide (IFTH). L'un des points soulevés a concerné les moyens de diffuser vers le milieu agricole les expériences de progrès acquises dans le cadre du réseau. A La Réunion en particulier, des résultats non négligeables ont déjà été obtenus au sein du réseau Dephy Ferme, avec des baisses notables de la consommation d'herbicides grâce à des pratiques de désherbage raisonnées associant traitement chimique et méthode alternative non chimique.

Arrachage manuel des mauvaises herbes.



Journées portes ouvertes à la ferme

Les animateurs Dephy ont échangé leurs expériences sur la façon de donner davantage de rayonnement aux journées de démonstration professionnelle pour diffuser les connaissances et permettre aux agriculteurs de se les approprier. En s'inspirant d'un exemple antillais, Le réseau Dephy Ferme de La Réunion organisera prochainement des journées « portes ouvertes » à la ferme, auxquelles seront invités les agriculteurs d'une région. Au cours de ces journées, des échanges et démonstrations sont envisagés avec l'appui d'organismes agricoles engagés dans la démarche Ecophyto.

Ecophyto DOM : un séminaire fait le point

Après un premier séminaire en 2011, les acteurs du plan Ecophyto des cinq DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion) se sont à nouveau retrouvés en fin d'année à Paris pour faire le bilan des actions menées.

Dans la démarche Ecophyto, chaque acteur se mobilise à son niveau pour faire avancer les choses. Un des enjeux du séminaire Ecophyto DOM était de faire remonter les problèmes observés sur le terrain au ministère de l'Agriculture dont dépend le financement des actions. L'objectif de la démarche est de pérenniser les recherches et expérimentations d'itinéraires économes en produits phytosanitaires adaptés au contexte tropical ; de développer la collecte des déchets phytosanitaires (EVPP-PPNU[1]) et de l'étendre à d'autres déchets agricoles ; et enfin d'assurer la coordination, la mutualisation et la cohérence des actions.
La question du transfert des connaissances aux agriculteurs, autre volet du plan Ecophyto, a également animé les débats. Si l'information et la sensibilisation du milieu agricole au problème sanitaire et environnemental dû aux pesticides a progressé, il reste à accompagner la profession dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques de désherbage. La diffusion des connaissances fait l'objet d'une réflexion sur les outils et les moyens à développer dans ce but.

Parmi les diverses initiatives en cours, il faut noter la rédaction d'un guide de co-conception de systèmes économes en pesticides sur les cultures tropicales. Co-conception signifie que ces systèmes sont élaborés avec des agriculteurs qui les mettent en pratique. Ce guide sera destiné aux formateurs et aux conseillers techniques agricoles. Il sera disponible à la fin de l'année 2014.

1. EVPP : Emballages vides des produits phytosanitaires
PPNU : Produits phytosanitaires non utilisés

Deux ans après un premier film sur les pratiques phytosanitaires raisonnées, la Chambre d'agriculture conçoit actuellement un second document filmé destiné aux agriculteurs présentant les différents aspects du plan Ecophyto.

Le plan Ecophyto en image

L'audiovisuel est un moyen efficace pour communiquer sur les pratiques culturales. La Chambre étant mandatée pour animer localement le plan Ecophyto, la communication fait également partie de cette mission. Aussi, en 2011, un premier film conçu par ses soins, intitulé « Raisonner les pratiques phytosanitaires », résumait en images, témoignages d'agriculteurs et de techniciens à l'appui, les différentes étapes d'une utilisation raisonnée des produits insecticides et herbicides.

Au menu :
- le diagnostic de la parcelle afin d'identifier les bio-agresseurs, mais aussi les auxiliaires naturels utiles dans la lutte contre ces bio-agresseurs ;
- le choix des produits phytosanitaires sélectifs de la culture concernée ;
- la préparation de la bouillie selon les règles (précaution à prendre, respect des doses homologuées, conditions de rinçage des emballages, collecte des emballages vides, etc.).

Ce premier film, disponible auprès de la Chambre d'agriculture, montrait par ailleurs des exemples de rangement des produits dans un espace aéré et fermé, les techniques d'épandage sur canne à sucre et sur verger et le rappel de l'obligation d'une trace écrite des pratiques dans un cahier d'enregistrement.





Image du film «Raisonner les pratiques phytosanitaires» : toutes les filières agricoles (ici l'arboriculture) sont concernées.

Un second film est en cours de préparation pour présenter plus précisément le plan Ecophyto, plan national d'actions visant à faire baisser la consommation de produits phytosanitaires sans incidence sur la production.

Cet autre film s'inscrit dans un ensemble d'initiatives de communication visant à impliquer plus concrètement les agriculteurs dans la démarche. Il rappellera les enjeux environnementaux et sanitaires justifiant le plan et montrera les actions en cours :
- recherches de méthodes alternatives au sein du réseau Dephy Ferme ;
- exemples d'exploitations des deux réseaux Dephy Canne à sucre et Mangue, mettant en œuvre des systèmes de culture alternatifs ;
- démonstrations de pratiques économes en désherbants.

Tout comme le précédent, ce film aura pour vocation d'être diffusé lors des formations, ou à l'occasion de conférences sur le thème de la lutte phytosanitaire, pour lancer questions et débats sur les nouvelles méthodes de désherbage et de gestion de l'enherbement.

Collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP)

La prochaine collecte d'EVPP aura lieu les 3, 4 et 5 juin aux 10 points de collecte suivants : Gamm Vert à Saint-Paul, Les Avirons, Petite-Ile, Cane à Sainte-Rose et Saint-André, Pro Agri à Saint-Benoît, Sica Lait à la Plaine des Cafres, Coopérative Corbeil à la Saline les hauts, Hortibel à Saint-Pierre, ZI 3, Fermes et Jardins à Saint-Louis.
Sont concernés les bidons vides de produits phytosanitaires en matière plastique dont la capacité est inférieure ou égale à 25 litres, les bidons vides des produits d'hygiène de l'élevage laitier, les boîtes et sacs en papier, carton ou plastique.
Consignes à respecter : les bidons doivent être parfaitement rincés, séchés et apportés en vrac au point de collecte (ceux contenant de l'eau ou des traces de produits seront refusés). Les bouchons seront placés à part dans un sac plastique. Les boîtes et sacs seront vidés (sans traces de produits), fermés et pliés. Plus d'information auprès de Gilbert Rossolin, Chambre d'agriculture, 0262 96 20 50.



La station eRcane de l'Etang-Salé s'est équipée d'un dispositif de traitement des effluents phytosanitaires par déshydratation naturelle. L'aire de lavage du matériel de traitement est reliée à ce dispositif.

Traitement des effluents phytosanitaires

eRcane donne l'exemple



La canalisation évacue les eaux polluées dans le bac de récupération.

La station d'essais d'eRcane de l'Etang-Salé a investi dans un système complet de gestion de ses reliquats d'intrants phytosanitaires. Il comprend :

- une aire de lavage du matériel ;
- un dispositif de gestion des effluents (eaux de rinçage et résidus de produits phytosanitaires).

L'eau polluée issue des rinçages est évacuée par des canalisations vers un bac de récupération étanche et couvert, situé à une vingtaine de mètres en contrebas. L'installation est sécurisée, grillagée, équipée d'une toiture surélevée. Les effluents de produits phytosanitaires y sont traités par déshydratation sous l'action de la chaleur et du vent. Cette action donne au final un résidu solide au fond de la cuve que tapisse une bâche. Une fois par an, celle-ci, avec le résidu sec, est récupérée par un collecteur agréé (Stardis) pour être expédiée et incinérée en Métropole. Une nouvelle bâche remplace l'ancienne. La collecte doit être anticipée en arrêtant l'envoi des eaux usées vers le bac pour une totale déshydratation des effluents recueillis. Ceci se fait à une période où aucun traitement n'est réalisé.

Deux capacités de stockage sont proposées par le fabricant : 1700 litres (bac de 4 m²) et 2500 litres (bac de 6 m²). Le choix du matériel dépend du volume d'effluents à traiter ainsi que la configuration de l'exploitation. Ce dispositif nommé Héliosec® a été conçu par le fabricant de produits phytosanitaires Syngenta. Il est commercialisé sur l'île par Coroi.

Subvention de l'Office de l'eau

Egalement pratiquée sur l'île, le lit biologique est une solution où l'élimination du produit toxique s'effectue par dégradation bactériologique (principe de la fosse sceptique). Si le lit biologique a l'avantage de ne produire aucun déchet final, il demande un suivi, un entretien régulier et un renouvellement du substrat pour en assurer l'efficacité constante. Le système Héliosec ne requiert pas de maintenance particulière.

Un agriculteur mettant en place un système de traitement de ses effluents phytosanitaires bénéficie d'une subvention de l'Office de l'eau couvrant 50 % du coût d'acquisition de l'équipement (aire de lavage et canalisation non comprises). Le taux de subvention s'élève à 80 % dans le cas d'une structure associative.

Sur le plan réglementaire, la gestion des effluents phytosanitaires est régie par l'arrêté du 12 septembre 2006. Celui-ci prévoit que les fonds de cuve, les bouillies non utilisées et les eaux de lavage des pulvérisateurs soient gérés par rinçage sur la parcelle ou par traitement dans un système reconnu par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

L'Elumis homologué

Anti-graminée de postlevée, l'Elumis a été homologué canne en ce début d'année, comme nous l'annoncions dans le dernier cahier technique de Caro canne (n°31). Cette homologation a fait suite à deux dérogations successives qui ont autorisé son usage depuis la mi-2013. Efficace sur les graminées au stade précoce, L'Elumis offre une alternative à l'Asulox, avec des conditions d'application plus contraignantes car non sélectif de la canne. Son utilisation se limite alors à une pulvérisation sur les mauvaises herbes localisées dans l'inter-rang, en prenant soin de ne pas toucher la canne. Son usage est limité à un total de 1,5 l/ha/an en deux applications, chacune à la dose 0,75 l/ha.



Après chaque collecte du résidu, une nouvelle bâche remplace l'ancienne.

L'accompagnement des planteurs
à fort potentiel de progression

Analyse des freins à la production, proposition d'actions, conseils pratiques et suivi de mise en œuvre : le service de développement agricole de Tereos Océan Indien accompagne au plus près les planteurs pour les aider à améliorer leurs résultats.

Cet accompagnement renforcé s'inscrit dans le « Plan Canne », plan pluriannuel qui définit les axes prioritaires d'actions de développement agricole de l'industriel. L'objectif est d'augmenter durablement la production de canne, en collaboration avec les autres partenaires de la filière. Partant du constat que certains planteurs ont aujourd'hui des rendements très inférieurs au rendement moyen de leur zone, le service de développement agricole de Tereos Océan Indien a décidé de mener une action prioritaire en direction de ces planteurs dits à Fort Potentiel de Progression (FPP), l'enjeu de la filière résidant dans l'accroissement de la production et la sauvegarde des exploitations cannières actuellement les moins performantes. Cette action complète le travail déjà mené au quotidien auprès de toutes les exploitations de l'île par Tereos Océan Indien et par les partenaires de la filière..

Chaque technicien assure un suivi spécifique et rapproché des planteurs FPP avec pour objectif de diminuer progressivement l'écart de performances constaté et contribuer ainsi à augmenter la production de canne sur son secteur. Sur l'ensemble des bassins canniers, 266 planteurs volontaires bénéficient désormais de cet appui quotidien renforcé. Ce groupe de planteurs exploite une surface totale en canne d'environ 2 250 hectares (soit, en moyenne, un peu plus de 8 hectares par exploitation).

Enquêtes et entretiens individuels ont servi aux techniciens et aux planteurs à identifier au cas par cas les freins à la production ainsi que les pistes de progrès possibles. L'accompagnement et les actions entreprises varient donc en fonction des difficultés rencontrées. Les problèmes de maîtrise de l'enherbement, l'absence de replantation et le manque de trésorerie posent le plus souvent problème. D'autres ne possèdent aucun matériel agricole.



C'est sur ces aspects technico-économiques de la production que les techniciens concentrent alors leurs efforts.

Lorsque les planteurs suivis auront amélioré leurs résultats, ils quitteront le dispositif et d'autres bénéficieront de cet accompagnement technique. Un premier bilan de l'action sera fait à l'issue de la campagne de 2014.

Bulletin de santé du végétal
Un outil agricole

Le secteur agricole et rural de La Réunion possède un réseau d'observateurs appelé réseau d'épidémiosurveillance. Ce réseau contribue à l'appréciation, en temps réel, des risques ou seuils de nuisibilité liés aux cultures maraîchères, fruitières, horticoles et cannières.

L'information collectée par les observateurs du réseau sert à établir des synthèses et des analyses de risque concernant les nuisibles, ravageurs et autres problèmes, mais aussi à indiquer la présence d'auxiliaires utiles. Cette information est ensuite mise à disposition de tous dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV), un document à consulter sur le site de la Chambre d'agriculture (http://www.reunion.chambagri.fr/bsv/).

Il existe quatre BSV dont l'un pour la canne à sucre. Ces BSV sont des outils du plan Ecophyto qui fournissent aux agriculteurs et aux conseillers agricoles les données nécessaires pour réagir face aux problèmes sanitaires sur les cultures. Ils permettent, par des conseils orientés, de mobiliser les différents moyens de lutte alternatifs et, en conséquence, limiter l'application systématique des produits phytosanitaires.

La couverture régionale est assurée par un réseau d'animateurs (Chambre d'agriculture) et de partenaires qui regroupe exploitants agricoles, instituts techniques, coopératives et Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) et Tereos Océan Indien.

Contacts des animateurs par filière

Alizé Mansuy (canne à sucre), tél. 0262 94 25 94 – 0692 70 04 98
Eric Lucas (fruitière), tél. 0262 96 20 50 – 0692 70 03 75
Pierre Tilma (maraîchère), tél. 0262 96 20 50 – 0692 70 04 57
Eric Vitry (horticole), tél. 0262 37 26 17 – 0692 70 04 55
Romuald Fontaine (toutes filières), tél. 0262 45 20 00 – 0692 28 86 02
Didier Vincenot (toutes filières), tél. 0262 96 20 50 – 0692 87 37 94

Comité rédaction du BSV

Chambre d'agriculture, DAAF, FDGDON, ANSES.

Membres associés aux réseaux d'épidémiosurveillance

Anafruit - Armeflhor - Arop-FL - Association des vergers de l'Ouest - CTICS - EPLEFPA de Saint-Paul - eRcane - SCA Coop Ananas - SCA Fruits de La Réunion - SCA Terre Bourbon - SCA Vivéa - SICA TR - Tereos Océan Indien.

Ver blanc

Première campagne de trempage

Face aux résurgences du ver blanc observées en 2013, la FDGDON Réunion a procédé au mois de décembre dernier à la distribution de sachets de riz sporisé pour le trempage des hannetons.







Distribué aux agriculteurs de l'Ouest et du Sud, le kit comprenait un sachet de 150 g de riz sporisé, un guide d'utilisation et une paire de gants.

Abandonné en 2007, le trempage de hannetons de ver blanc (*Hoplochelus marginalis*) dans une solution à base de riz sporisé a été de nouveau autorisé à la demande du comité de lutte contre le ver blanc et suite aux vœux exprimés par la profession agricole. Signalées par des planteurs sur leurs exploitations, des poches de résurgence du ver blanc ont été confirmées dans le Sud et l'Ouest par les prospections de la FDGDON en 2013. Sur quatre communes en particulier, Saint-Pierre, Saint-Louis, Le Tampon et Petite-Ile, des résurgences virulentes avaient fait leur apparition.

Dès l'autorisation obtenue, avec le concours de la DAAF et des financeurs, la FDGDON a relancé la production de riz sporisé et conçu un kit d'utilisation. Le produit était destiné aux planteurs, ainsi qu'aux maraîchers fraisiculteurs touchés par le ravageur. Près de huit cent cinquante doses ont été produites pour être certain de pouvoir répondre à la demande. Les agriculteurs ont été prévenus des distributions par SMS ou en direct par les conseillers techniques de la Chambre d'agriculture, de Tereos Océan Indien et de la FDGDON.

La diffusion du riz sporisé s'est effectuée en quatre temps au cours du mois de décembre:

- à la balance de Casernes le 2 et le 23 décembre pour les professionnels du Sud ;
- à la balance du Gol le 4 décembre pour les professionnels du Sud-Ouest ;
- au siège de la DAAF à Saint-Pierre le 12 décembre pour les fraisiculteurs ;
- et enfin au siège de la FDGDON à Savanna le 23 décembre pour les professionnels de l'Ouest.

Un mode d'emploi précis

Le riz sporisé était conditionné en sachets de 150 g incluant un guide d'utilisation et une paire de gants. Le trempage des hannetons nécessite en effet méthode et quelques précautions. La solution se prépare avec une bouteille de 1,5 litre. Trois cuillères à soupe de riz sporisé (soit environ 30 g) sont mélangées à un litre d'eau. Le mélange est agité vigoureusement pour détacher les spores du riz puis filtré pour obtenir un liquide homogène. Le soir, sur le lieu de l'infestation, cette solution à base de riz sporisé est versée sur les hannetons capturés vivants, rassemblés dans un récipient (seau, bassine ou autre). Le trempage dure une minute environ puis les hannetons sont relâchés. Ceux-ci doivent être intacts pour assurer la meilleure dissémination possible de l'agent pathogène dans le sol. La solution quant à elle est réutilisable plusieurs fois. En effet, à 30 g par trempage, l'opération peut se répéter quatre jours de suite en respectant toutefois les conditions de stockage (à l'ombre et à température ambiante). Avec le sachet de 150 g, c'est donc près de quatre semaines de trempage qui sont possibles, permettant ainsi de couvrir la période de vol des hannetons. Passé le délai de quatre jours de trempage, la solution est à vider dans le sol. La distribution s'est effectuée dans de bonnes conditions. Cent-cinquante agriculteurs, provenant de neuf communes du Sud et de l'Ouest, sont venus récupérer des sachets. La vigilance est plus que jamais d'actualité : la lutte contre le ver blanc reste obligatoire avec l'apport de Betel® à la plantation, dans les sillons, juste avant de les recouvrir les boutures de canne avec de la terre. Le niveau d'infestation moyen du ver blanc sera évalué dans le cadre des prospections annuelles de la FDGDON entre mars et juin, période où les larves du ver blanc sont les plus apparentes et nuisibles à la canne. Outre les 100 parcelles du réseau de surveillance, seront prospectées les parcelles de résurgence observées en 2013 ainsi que leurs environs.



Hanneton adulte mycosé après trempage.

Déclaration de votre dossier PAC surface
Du 1er avril au 15 mai

La campagne de télédéclaration a débuté le mardi 1er avril et se terminera le jeudi 15 mai 2014.

Pour mémoire, la déclaration de surfaces (dossier PAC) est obligatoire si vous demandez :
- les ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels) ;
- les MAE (Mesures Agro-Environnementales) ;
- l'aide à la production et au transport de la canne à sucre ;
- l'aide au fonds de secours au titre des calamités agricoles (Béjisa) ;
- les aides POSEI (adhérents OP).

Pour les demandeurs d'aides animales PAC, la déclaration permet de respecter l'obligation de localisation des animaux et donc de bénéficier des aides à 100 %.



ATTENTION !

Aucun dossier ne vous sera envoyé par courrier.
N'attendez donc pas et prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec votre conseiller du Pôle Canne (CTICS) ou du Point Vert (Chambre d'agriculture) de votre secteur.
Au-delà du 15 mai, des pénalités pour dépôt tardif seront appliquées.

Vous pouvez aussi télédéclarer depuis votre domicile en vous connectant sur le site de la DAAF www.daaf974.agriculture.gouv.fr
ou le site www.telepac.agriculture.gouv.fr

Herbicide sélectif de la canne à sucre

Camix



Herbicide de pré-levée, post-précoce, efficace sur un grand nombre d'adventices monocotylédones et dicotylédones, présentes dans les parcelles de canne à sucre.

En pré-levée , CAMIX contrôle plus particulièrement :

Les monocotylédones


Fataque
Panicum maximum


Grosse herbe de l'eau
Commelina benghalensis


Herbe sirop, herbe de miel
Paspalum scrobiculatum


Gros chiendent
Eleusine indica

Les dicotylédones


Margose
Momordica charantia


Passiflore
Passiflora foetida

CAMIX s'utilise à 3.75l/Ha et s'inscrit dans le cadre du désherbage précoce, préservant ainsi tout le potentiel de rendement de la canne.

coroi

eRcane

Début du partenariat **Réunion-Maroc**

La venue de quatre techniciens marocains à La Réunion en février marque le début de la phase opérationnelle du partenariat entre eRcane et la Surac.

Le Maroc consomme deux fois plus de sucre qu'il n'en produit et mise sur la canne à sucre pour réduire sa dépendance aux importations. Si la culture de la betterave représente l'essentiel de la production du pays, le potentiel de développement de la culture cannière est réel et la Compagnie Sucrière du Maroc (Cosumar) réalise actuellement d'importants investissements dans cette filière. Plus de 3000 hectares ont ainsi été plantés en septembre-octobre 2013, en plus des 7000 ha récoltés lors de la dernière campagne, de février à juin. Les agriculteurs reçoivent désormais une subvention s'ils optent pour cette culture (concurrencée par d'autres spéculations : maïs, maraîchage, arboriculture) sur une durée de cinq ans.
Ambition : retrouver une production d'1,2 millions de tonnes de canne à l'horizon 2020, niveau déjà atteint dans le passé.

La remontée des tonnages passe également par l'amélioration variétale, cœur de métier d'eRcane, dont la renommée internationale sur le sujet n'est plus à faire. Les cannes présentes au Maroc sont pour l'essentiel d'origine américaine qui, sous irrigation, produisent de 75 à 80 tonnes à l'hectare. La Surac, filiale cannière de la Cosumar, s'engage aujourd'hui dans un partenariat avec le centre de recherche réunionnais. Les efforts conjugués des deux acteurs conduiront à la sélection de variétés mieux adaptées aux conditions marocaines. Les variétés issues de cette collaboration seront des co-obtentions. La formation de techniciens à la sélection est également prévue. Quatre d'entre eux ont effectué une première session d'une semaine, en février, sous la conduite de la responsable et du technicien de l'hybridation de la canne d'eRcane, Audrey Thong-Chane et Bernard Sinama. Driss Ezzarg et Mohamed Zarouk sont chargés des relations avec les planteurs au sein de la Surac. Driss Ben Hassane et



Ahmed Derbaki officient pour leur part au Centre Technique de Culture Sucrière, un organisme semi-public.

« *La canne à sucre avait été cultivée au Maroc dans un passé lointain, avant de disparaître*, expliquent-il. *Elle a été réintroduite à partir de 1975, avec le développement de l'irrigation, mais les cultures ont été touchées par une grave attaque de charbon en 1993-1994, puis par deux gelées, en 2005 et 2012. Le choix variétal s'est réduit en même temps que les surfaces en production. Nous sommes donc à la recherche de cannes résistantes à la fois au charbon et au gel, mais aussi de variétés précoces puisque celle qui est majoritairement plantée au Maroc est tardive* ».

En février, les quatre techniciens ont partagé l'expérience des sélectionneurs réunionnais dans le domaine des semis, de la préparation des substrats, de la gestion des serres. Ils reviendront en mai ou juin pour travailler sur les stades de sélection et les plantations d'essai.

Entre temps, les premiers semis à partir de fuzz « R » seront réalisés, avec l'accompagnement d'eRcane, pour les trois nouvelles stations de sélection marocaines. Elles sont situées dans trois environnements différents du Gharb et du Loukkos, régions côtières du nord-ouest marocain où se concentrent les champs de canne et qui abritent les deux sucreries de la Surac.

Premiers semis réussis **en Côte d'Ivoire**

Un partenariat entre eRcane et Sucrivoire a été initié en 2013 pour produire des variétés répondant mieux aux conditions de culture des deux sites de cette société, Borotou, dans le nord-ouest du pays, et Zuénoula, au centre de la Côte d'Ivoire. Chacun de ces complexes sucriers présentant des particularités de sol et de climat, le groupe a opté pour une stratégie de sélection multilocale, à l'image d'eRcane à La Réunion.
Les semis réalisés à partir de fuzz issus de croisements effectués à La Réunion ont démarré avec succès, fin d'année 2013 en Côte d'Ivoire. Cinq techniciens de Sucrivoire étaient venus en formation à La Bretagne en 2013 et un de leurs homologues réunionnais les a accompagnés dans la mise en œuvre des premiers semis, réussis à 100 %. Outre la mise en application des savoir-faire d'eRcane dans d'autres territoires, cette collaboration africaine nous offre une opportunité d'accroitre nos références et notre collection car les meilleures variétés sélectionnées en Côte d'Ivoire et, issues de notre fuzz, seront réexpédiées vers La Réunion.

UNE SOLUTION **ADAPTÉE**







POUR PROTÉGER **MON OUTIL** DE TRAVAIL

Tracteurs récents, ou non, matériels attelés de dernière génération et autres matériels... tous sont indispensables à votre activité. TITANE PRO vous offre une alternative aux assurances habituelles : vous personnalisez votre couverture pour chaque catégorie d'engins en fonction de leur utilisation et de leurs risques propres.

Solution Titane Pro
à retrouver sur groupama-agri.fr

0262 300 300

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. 0262 300 300 - Prix d'un appel local depuis un poste fixe.
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Groupama Océan Indien - 7 rue André Lardy - BP 103 - 97438 Sainte-Marie - Entreprise régie par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Jean François LABAT - Being - Mars 2014.